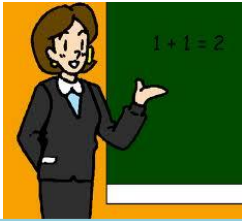


Professeur des écoles



Métier

Mme G. enseigne un certain nombre de savoirs à des élèves de la petite section (3 ans) au CM2 (11 ans). Ces savoirs font partie des programmes officiels établis par l'Education Nationale en français, mathématiques, histoire ... pour chaque niveau.

Elle arrive généralement à l'école une demi-heure avant de commencer la classe, vers 8h15. Cela lui permet de se mettre dans l'ambiance, d'écrire son emploi du temps au tableau, de faire ses photocopies pour la journée. Les enseignants ont ensuite 3 heures de classe de 9h00 à 12h00 entrecoupées par une récréation de 15 mn pendant laquelle ils doivent surveiller les élèves. Le midi Mme G. reste travailler à l'école afin d'avancer dans la correction des cahiers et dans ses préparations de classe ou dans ses recherches sur internet. Elle reprend la classe à 13h30 jusqu'à 16h30 avec une récréation de 15mn vers 15h30. Après la classe, il faut ranger le matériel, corriger les cahiers et commencer à penser à la journée du lendemain...

Mme G. ne part pas de l'école avant 17h30 ou 18h00.

Mme G. n'aime pas trop les corrections le soir ; elle pense que le point le plus négatif c'est que l'on travaille tout le temps : en classe mais aussi et surtout chez soi.

Dans le métier de Professeur des écoles on trouve majoritairement des femmes à l'école maternelle (90%).

C'est plus équilibré à l'école élémentaire.

Il n'y a pas de risque particulier dans ce métier. Ce métier nécessite un travail en équipe : c'est un métier de contact où il est nécessaire de travailler en équipe avec les collègues pour organiser des projets.

Quotidien

Les professeurs des écoles assurent à l'heure actuelle 24 heures de classe devant leurs élèves (soit 4 journées de 6 heures).

A l'heure actuelle, les enseignants travaillent sur 4 jours mais une réforme est en cours pour que le temps de travail des élèves et des enseignants se fasse désormais sur 4 jours et demi avec le mercredi matin. Cela devrait être mis en place à la rentrée 2013 ou 2014.

Formations

A l'époque où Mme G. a passé le concours, il fallait avoir une licence, c'est-à-dire 3 années d'études supérieures à l'université dans la matière de son choix (maths, lettres, histoire, anglais...) Ensuite, elle est rentrée à l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) où elle a préparé son concours pendant un an. Une fois qu'elle a été reçue au concours, elle a effectué une année supplémentaire à l'IUFM où elle a été formée au métier par des professeurs tout en effectuant des stages pratiques. Depuis 3 ans, les IUFM ont été supprimés. Désormais il faut un master pour pouvoir passer le concours de P.E, c'est-à-dire 5 années d'études universitaires après le bac. Au cours de leur cinquième année, les étudiants passent le concours en même temps que leur master. S'ils sont reçus, ils sont rémunérés à partir de leur sixième année et effectuent une année en tant que « stagiaires » où ils alternent des formations et des stages dans des écoles. Il faut prévoir 5 ans après le bac. On peut faire ces études dans les villes qui possèdent une université avec la filière qu'on a choisie.

Qualités requises et défauts à éviter

Il n'y a pas de qualité particulière à avoir hormis celle d'aimer son métier.

Pour les défauts à éviter, Mme G. a deux conseils « contradictoires » : d'abord, ne pas « tout donner » pour son travail car il peut être très prenant et cela peut vite être épuisant. A l'inverse, il ne faut surtout pas faire ce métier en espérant avoir des horaires de travail plus tranquilles que la moyenne. Il faut rester motivé et dynamique pour pouvoir se renouveler et trouver du plaisir à enseigner.

Remarques diverses

Mme G. n'a jamais été amenée à changer de métier. Ce que Mme G. aime dans son métier, c'est avant tout le contact avec ses élèves. Elle aime aussi la polyvalence de son métier, le fait d'avoir à enseigner plusieurs matières car on ne s'ennuie jamais : il faut être capable d'enseigner aussi bien les maths que le français, la géographie ou le sport !